

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 20  
Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2025

**PRESENTS :** Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

**ABSENTS :** Mme MOREAU Aurore (Mme COQUEL Laure), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : M. Philippe BOURDOLLE

**7. Conventions entre la commune de Boisseuil et le SEHV concernant des travaux de dissimulation de réseaux sur les parcelles AP 390 et AP 527 située impasse de Leycuras et route de Toulouse.**

Dans le cadre du chantier d'enfouissement des réseaux aériens au village de Leycuras des parcelles, faisant partie du domaine privé de la commune, sont concernées par les travaux.

Il s'agit :

- de la parcelle AP 390 située impasse de Leycuras, sur laquelle sera implanté un coffret et deux canalisations souterraines d'une longueur d'environ 6 mètres, pour les réseaux téléphonique et électrique,
- de la parcelle AP 527 située route de Toulouse sur laquelle sera implanté un support pour la ligne téléphonique remontant le long de la route de Toulouse et une canalisation souterraine pour le réseau électrique, d'une longueur d'environ 50 mètres.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- d'autoriser le Maire à signer la convention avec le SEHV, ayant pour objet la réalisation de travaux sur la parcelle AP 390 située impasse de Leycuras à Boisseuil ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'autoriser le Maire à signer la convention avec SEHV, ayant pour objet la réalisation de travaux sur la parcelle AP 527 située route de Toulouse à Boisseuil ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

<b>VOTE 23</b>	<b>POUR 23</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 0</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

